

Allianz IARD
1 Cours Michelet
CS 30051
92076 Paris La Défense

GETAROUND SAS
 35 RUE GRENETA
 75002 PARIS

Attestation d'Assurance 2021

Nous soussignés,
Allianz IARD dont le siège social est :
 - 1 Cours Michelet CS 30051, 92076 Paris La Défense

Attestons par la présente garantir à compter du **1^{er} janvier 2018** par contrat n° **58.766.546**,

La société **GETAROUND SAS**, éditrice du site "GETAROUND SAS", adresse :
 - 35 Rue Greneta, 75002 PARIS
 Par l'intermédiaire du Courtier **Drivy**, adresse :
 - 35 Rue Greneta, 75002 PARIS

Pour les véhicules de 1^{ère} catégorie (PTAC < 3,5 T et à 4 roues) mis en location de courte durée, par son intermédiaire, entre les particuliers, artisans, commerçants ou professionnels de l'automobile et des particuliers locataires, et ce pour un usage privé ou professionnel.

Les véhicules de plus de 9 places sont exclus des garanties.
Les usages de transport public ou à titre onéreux de personnes ou de marchandises, ainsi que les usages de véhicule sanitaire ou d'apprentissage de la conduite sont exclus des garanties.

Les locataires doivent remplir les conditions d'ancienneté de permis de conduire suivantes :

Conditions <u>minimum</u> requises	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4
Ancienneté de permis	2 ans de permis	5 ans de permis	7 ans de permis	10 ans de permis

Les garanties suivantes sont acquises, dans les limites et conditions des Dispositions Générales Allianz réf. COM-V11/12 :

- Responsabilité Civile automobile,
- Défense Pénale et Recours suite à accident, Défense-civile et Insolvabilité,
- Dommages Tous Accidents (y compris vandalisme, émeutes, mouvements populaires) déduction d'une **franchise indiquée ci-dessous**
- Vol et tentative sous déduction d'une **franchise indiquée ci-dessous**,
- Incendie, Tempêtes, Forces de la nature, sous déduction d'une **franchise indiquée ci-dessous**,
- Bris de Glaces sous déduction d'une **franchise indiquée ci-dessous**,
- Catastrophes Naturelles avec franchise légale,
- Remorquage selon événement garanti dans la limite de 300 €,
- Garantie du conducteur selon le droit commun dans la limite de 300.000 € et sous déduction d'une **franchise de 10 % d'AIPP**,
- Valeur à neuf pour les véhicules de moins d'un an,
- Limitation contractuelle d'indemnité de 50.000 € TTC pour les dommages aux véhicules assurés, les pertes totales ou les vols.

Allianz I.A.R.D.

Entreprises régies par le Code des assurances
 S.A. au capital de 991 927 200 euros
 542 110 291 R.C.S. Nanterre
 N° TVA : FR76 542 110 291

1 cours Michelet – CS 30051
 92076 Paris La Défense Cedex
www.allianz.fr

TABLEAU DES MONTANTS DES FRANCHISES

	Catégorie 1 "Economique"	Catégorie 2 "Confort"	Catégorie 3 "Privilège"	Catégorie 4 "Privilège"
Franchise de Base	900 €	1 100 €	1 700 €	3 000 €
Franchise Vol sans possibilité de rendre les clés	3 000 €	3 000 €	3 000 €	6 000 €

Ladite attestation ne peut engager la Compagnie au-delà des Dispositions Générales et Particulières du contrat cité en référence.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à Paris, le 08 janvier 2021

Allianz I.A.R.D.

Entreprises régies par le Code des assurances
S.A. au capital de 991 927 200 euros
542 110 291 R.C.S. Nanterre
N° TVA : FR76 542 110 291

1 cours Michelet – CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
www.allianz.fr